

Garantir l'accès aux soins dans les territoires : l'affaire de tous !

Réunie en assemblée générale le dimanche 11 mars, la CSMF a analysé la situation de certains patients rencontrant des difficultés pour trouver un médecin généraliste-médecin traitant, ou pour accéder à certaines spécialités, en particulier dans certaines zones géographiques.

La CSMF réaffirme son attachement indéfectible à la liberté d'installation et à la nécessité de renforcer l'attractivité de l'exercice libéral. Toute mesure coercitive qui ne respecterait pas ce principe de liberté serait un signe désincitatif supplémentaire pour les jeunes générations qui s'installent déjà si tardivement en libéral. Développer l'accueil des internes de troisième cycle dans les cabinets de médecine libérale, tant générale que spécialisée, est indispensable pour faire découvrir l'exercice libéral au plus tôt. Au lieu d'imaginer contraindre, les élus et les collectivités territoriales doivent pleinement s'y investir pour faciliter et accompagner ces stages (logement, soutien financier aux frais de transport...).

Répondre aux besoins de la population dans toutes les parties du territoire nécessite aussi une organisation plus adaptée et une coordination renforcée entre le médecin généraliste et le médecin spécialiste, entre les médecins et les autres professionnels de santé. Cette évolution organisationnelle doit se faire autour des équipes de soins primaires, des maisons de santé pluriprofessionnelles et des communautés professionnelles territoriales de santé.

La CSMF appelle les médecins à s'engager dans ces nouvelles modalités d'organisation territoriale. Il est pour cela nécessaire que les pouvoirs publics (ministère de la santé, ARS, ainsi que la CNAM) accompagnent cette mutation, tant d'un point de vue réglementaire que financier afin de donner à la médecine libérale toute sa place. Ce n'est que dans ce cadre que les médecins libéraux pourront apporter une réponse dans tous les territoires.

La CSMF appelle les URPS à apporter tout leur soutien aux différentes initiatives en les accompagnant au mieux dans cet objectif.

Faire reposer les difficultés actuelles sur les seuls médecins en agitant le bâton de la contrainte est bien facile et simpliste.

C'est au prix d'une implication de tous que l'accès aux soins pourra être garanti partout.